

NOTE DE PRESENTATION URIOPSS

Union Régionale Interfédérale des Organismes (privés non lucratifs) Sanitaires et Sociaux
A Monsieur le Préfet de Région
Rencontre du 27 septembre 2010

L'Uriopss Rhône-Alpes créée en 1948 est adhérente au réseau national UNIPSS, créé en 1947 et composé lui-même de **110 adhérents nationaux** (Fédérations type UNAPEI, FNARS, UNA, ADMR... et d'associations ou Fondations d'ampleur nationale comme la Croix Rouge, Fondation d'Auteuil...) ainsi que des **23 Uriopss**.

Présentation

Les actions et valeurs du réseau national se déclinent dans le projet de l'Uriopss Rhône-Alpes sur deux axes :

« 1- Garantir la prise en compte de l'intérêt des personnes, dont les plus vulnérables, dans la construction des politiques publiques par une initiative privée non lucrative renforcée

→ Assurer la fiabilité, l'objectivité et la circulation de l'information provenant des acteurs privés non lucratifs et concernant l'évolution des besoins de santé et des besoins sociaux

→ * Valoriser la capacité d'innovation et d'expérimentation d'une offre diversifiée des organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

* Soutenir la contribution des adhérents à l'élaboration des politiques publiques régionales et départementales

→ Être un regroupement inter-fédéral régional d'élaboration politique et technique, et qui alerte et intervient si l'intérêt des personnes lui semble compromis.

2- Renforcer la représentation et la promotion des acteurs privés non lucratifs adhérents en valorisant leurs deux dimensions indissociables :

La dimension politique au sein de la société : une autre forme d'expression de la société civile ;

La dimension économique au sein de l'économie sociale et solidaire : une autre forme d'entreprendre.

→ Promouvoir et accompagner le plan stratégique des adhérents pour faire vivre leurs projets et leurs valeurs

→ * Développer le professionnalisme nécessaire aux dirigeants, bénévoles et salariés.

* Garantir une forme d'entreprendre en cohérence avec le projet qui respecte et valorise les acteurs et les usagers

→ Identifier l'Union régionale comme une plate forme politique et technique transversale et inter-fédérale, qui facilite la promotion du secteur privé non lucratif et la représentation de ses adhérents directs et de celle des adhérents nationaux en région ».

L'Uriopss Rhône-Alpes en 2010

Une gouvernance associative avec l'implication de 28 administrateurs bénévoles, et près de 60 délégués volontaires sur les territoires (adhérents et représentants de l'Uriopss dans les différentes instances de concertation).

Une équipe de professionnels composée de 14 salariés pour 13,6 ETP qui interviennent sur l'ensemble du territoire régional.

Des adhérents : 495 Associations et autres organismes privés non lucratifs qui gèrent **1116** établissements et services sur tous les territoires de la région et variant de 10 à 2000 salariés.

Une étude commandée par l'UNIOPSS (document ci joint) montre en Rhône-Alpes un total de 3700 établissements associatifs qui emploient :

- **30 000 salariés** dont 49,4% dans la santé et 50, 6% dans le médico-social (Personnes âgées et personnes handicapées),
- et près de **70 000** salariés dans le secteur social avec ou sans hébergement.

Les associations sanitaires et sociales sont employeurs de **100 000 salariés** en Rhône-Alpes **soit 5,1% de l'emploi total privé de la région.**

Cette réalité de la fonction employeur est particulièrement importante et est doublée d'une responsabilité vis-à-vis des publics accueillis, et d'une responsabilité vis-à-vis des financements publics reçus.

L'association sanitaire et sociale assure de fait, par sa nature et ses parties prenantes, une fonction de veille et d'observation sur l'évolution des besoins.

Les contributions régulières et alertes de notre Union Interfédérale reposent sur l'animation de ce réseau d'adhérents, sur la connaissance et les contributions aux politiques publiques et sur les accompagnements que nous menons de manière intensive pour anticiper l'ensemble des risques et des besoins.

Les constats et actions que nous pourrions développer lors de notre rencontre concernent

Pour nos constats :

- Une plus grande difficulté pour les associations à assurer leur rôle premier en matière de veille sociale et d'innovation. Ces associations ont pourtant un rôle primordial pour anticiper sur de nouvelles formes d'offres innovantes et adaptées aux besoins massifs à venir (exemple dépendance des personnes âgées et personnes handicapées, lutte contre les discriminations et les exclusions, protection de l'enfance et petite enfance, prévention).
- Une attention particulière concernant la professionnalisation des gestionnaires pour conserver un équilibre entre gestion économique, gestion des ressources humaines, et qualité d'accueil des personnes fragiles.
- Enfin une alerte sur la complexité des systèmes et des organisations face à laquelle se trouvent confrontés les dirigeants et les salariés, alors que leurs préoccupations premières portent sur les publics fragiles dont ils s'occupent.

Nos actions :

- Développement des relations partenariales avec les autorités publiques dans tous ces domaines, pour accompagner les évolutions. Ce lien nous paraît indispensable et constructif pour permettre une meilleure prise en compte des publics fragiles dans la mise en œuvre coordonnée des politiques publiques.
- Développement des coopérations inter-associatives pour permettre ces adaptations et anticiper sur l'épuisement des structures.
- Développement de nos actions de conseils, d'accompagnements, de formations et d'animation, auprès des dirigeants bénévoles et salariés, mais aussi et de plus en plus souvent auprès des représentants des personnels élus, pour donner des clés communes de compréhension de ces évolutions.